

Handicap

Depuis plusieurs années, Mâcon se transforme pour permettre à toutes les personnes concernées de vivre leur handicap le plus sereinement possible.

La Ville s'attache à mettre en place une politique volontariste qui prend en compte les différents handicaps et qui va au-delà des obligations légales de 2005.

Pour une prise en compte au plus près des besoins, un groupe de travail « handicap, égalité, citoyenneté » a été créé en novembre 2008. Il regroupe une dizaine d'associations.



Accueil spécialisé pour les enfants à besoins particuliers



L'insertion des personnes handicapées par le sport



Le stationnement pour personnes à mobilité réduite



Les autorisations d'urbanisme



La maison départementale de l'autonomie



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

